



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s

MA GRASSE

Faut-il un numéro d'écrou pour être considéré et managé ?!

Une nouvelle fois, la Maison d'arrêt de Grasse est victime de la gestion intolérable de sa directrice qui fait preuve d'insuffisance dans le domaine du management et de la gestion de son établissement.

Pour rappel, une lettre ouverte de notre organisation syndicale en date du 26/08/2023 avait été remise à l'intéressé afin de cibler d'importantes problématiques sur le plan sécuritaire de l'établissement :

- Projections par le biais des drones.
- Caméras du mirador 2 qui sont hors service.
- Des bâtiments A et B dépourvus en majeure partie de crochets ainsi que les veilleuses des cellules, beaucoup d'entre elles sont en dysfonctionnement.

Depuis, aucunes avancées ... Madame la directrice, dois-je vous rappeler que vous êtes garante de la sécurité des personnels et des biens ? ! Sachez que pour notre organisation Syndicale votre insuffisance n'est plus acceptable.

Parce qu'a en croire votre management, il faudrait un numéro d'écrou pour être considéré et travailler dans les conditions optimales.

Madame la Directrice vous êtes plus réactive à mettre des demandes d'explications aux agents ou encore à prendre soin de vos "loulous" ... Il serait temps de vous réveiller et de mettre en place des mesures rapides sur les sujets revendiqués par notre organisation syndicale. Les surveillants subissent chaque jour leurs conditions de travail, ils attendent un minimum d'implication de leur hiérarchie afin de pouvoir voir des améliorations.

Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s de la Maison d'arrêt de Grasse remarque que vous êtes plus intéressé par le confort de nos pensionnaires. Les surveillants en ont assez de se sentir abandonnés, sanctionnés et que leurs paroles soient remis en doute par une directrice encline à croire les personnes détenues plutôt que son propre personnel.

Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s vous met en garde, madame la directrice, concernant votre attitude au sein de notre établissement et vous demande d'apporter des solutions rapides et concrètes pour palier à ces dysfonctionnements. Notre organisation syndicale restera attentive à vos prochains agissements.

Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s vous rappelle madame la directrice, que votre attitude pourrait mettre un grand nombre de surveillants en colère et qu'un mouvement social pourrai voir le jour.